

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 3 : 1917) du

MERCREDI 30 MAI 1917

Nouveau procès de la ***Libre Belgique***. Il réunissait devant le tribunal allemand de la rue Ducale une vingtaine de prévenus, parmi lesquels plusieurs dames accusées d'avoir acheté ou simplement conservé des numéros du petit journal clandestin. Les charges principales pesaient sur M^{me} Daury, commerçante de la rue Saint-Jean, chez qui les amateurs de publications prohibées avaient coutume de s'approvisionner. La police allemande était parvenue à découvrir ce dépôt, en filant un jeune homme, M. Wys, qui apportait à M^{me} Daury les paquets de journaux prohibés. Deux agents allemands s'étaient ensuite installés dans le magasin, avaient remplacé la marchande à son comptoir et avaient attendu la clientèle, qui ne tarda pas à venir se faire prendre dans la souricière.

M. Wys s'est livré devant le tribunal à toutes sortes d'excentricités. Les magistrats allemands ont été suffoqués de le voir enlever son col et sa cravate et lancer sa coiffure au plafond. Ce petit jeu n'a pas été inutile d'ailleurs, car le médecin

allemand appelé à examiner l'accusé a conclu à une responsabilité atténuée. On a octroyé, comme punition à M. Wys, l'internement pendant un an dans un asile.

Le procès s'est caractérisé par la sévérité des jugements prononcés, comparativement aux précédents. La justice allemande déclare qu'elle s'est montrée jusqu'ici tolérante, mais qu'elle agira désormais avec une rigueur de plus en plus grande jusqu'à ce qu'elle arrive à extirper définitivement le mal. La fois prochaine, tous les prévenus seront indistinctement condamnés à la prison. Pour avoir acheté deux numéros de la **Libre Belgique** au magasin de la rue Saint-Jean, M^{me} Poelaert, femme du sénateur de Bruxelles, est condamnée à deux mois de prison ; M^{elle} Hamoir est condamnée à six mois ; M^{me} Baetens, à neuf mois ; M. Charles Desmet, avocat, est condamné à une amende de 1.000 marks pour avoir détenu deux numéros ; une directrice d'école normale, M^{elle} Van Diest, est condamnée à une peine de prison, etc.

Notes de Bernard GOORDEN.

Voyez **50 mois d'occupation allemande** aux dates suivantes :

20 juin 1916 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19160620%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

18 février 1917 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19170218%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Voyez Charles **TYTGAT**, dans son *Journal d'un journaliste. Bruxelles sous la botte allemande*, aux dates suivantes :

21 novembre 1916 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19161121%20TYTGAT%20Bruxelles%20sous%20la%20botte%20allemande.pdf>

16 février 1917 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19170216%20TYTGAT%20Charles%20BRUXELLES%20SOUS%20LA%20BOTTE%20ALLEMANDE%20Journal%20journaliste.pdf>

Pour complément d'informations concernant les procès de la *Libre Belgique*, lisez notamment:

Sadi **KIRSCHEN** ; *Devant les conseils de guerre allemands* (Bruxelles, Rossel et Fils ; 1919, XV-508 pages ; 16 planches hors texte), pages 339-384 :

http://www.bel-memorial.org/books/devant_les_conseils_de_guerre_allemands.pdf

Un tribunal de guerre allemand au Sénat

http://www.senaat.be/www/?Mlval=/index_senate&MENUID=20200&LANG=fr

Lisez aussi Brand **WHITLOCK**, « *La Libre Belgique* » (chapitre XVI de 1915) in *La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles* ; Paris ; Berger-Levrault ; 1922, pages 232-234 :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%201915%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%20CHAPITRE%2016.pdf>

Lisez l'article de synthèse de Roberto J. **Payró** ; « *Les Allemands en Belgique. La presse durant l'Occupation* » :

[http://www.idesetautres.be/upload/PAYRO%20PR
ENSA%20DURANTE%20OCUPACION%20FR%2
019190613.pdf](http://www.idesetautres.be/upload/PAYRO%20PR
ENSA%20DURANTE%20OCUPACION%20FR%2
019190613.pdf)